

Décision

Générale

colonial

Décision n° 177 Décisions concernant les Ministères

n° 177

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

15 février 1960

Numéro JO

n° 2 du 29/02/1960

Date du numéro

29 février 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Duet (Daniel), professeur d'enseignement commercial, sera chargé au cours du premier trimestre 1960 des cours supplémentaires aux élèves de troisième année commerciale placés en stage à l'extérieur de l'établissement. M. Duet percevra pour les mois de janvier, février et mars 1960 une indemnité forfaitaire mensuelle de dix mille francs. La dépense est imputable au Budget local, chap. 10, art. 1° », § 38 (heures supplémentaires).